

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 7 JUIN 2023

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 21 personnes dont 12 bourgeois ; les membres du Conseil bourgeoisial non-compris

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 14 décembre 2022
2. Lecture des comptes 2022
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2022
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 14 DÉCEMBRE 2022 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire à moins que les membres présents ne souhaitent le contraire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2022 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement, soit :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	9'965.35	47'356.05
8.	Alpages	45'618.25	22'925.25
8.	Forêts	20'158.55	-
9.	Finances et impôts	-	8'346.30
	Excédent (bénéfice)	2'885.45	
	TOTAL	78'627.60	78'627.60

Amortissements patrimoine administratif :

31'341.40

Il relève qu'il s'agit du premier exercice comptabilisé selon le modèle comptable MCH2 et que les revenus et charges 2022 sont similaires aux exercices ordinaires précédents.

S'agissant des investissements, seul un montant relatif au projet « prairies sèches » a été engagé sur l'exercice 2022.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION :

M. Daniel Murisier, de la Fiduciaire Dini & Associés SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2022 et recommande à l'Assemblée de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2022 :

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité à main levée.

5. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2022 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Au moment d'ouvrir les divers, le Président profite de l'occasion pour diffuser et commenter quelques photographies de l'état des bâtiments bourgeoisiaux aux Etablons de Saxon. Les bourgeois sont renseignés sur les investissements financiers qui devront être prévus pour assainir les locaux.

La discussion est ensuite ouverte et les questions ou remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil bourgeoisial afin de :

- connaître le nombre de nouveaux bourgeois ;
chiffre qui sera communiqué lors de l'Assemblée primaire au travers des diverses statistiques liées aux habitants.

Plus aucune question n'étant posée, le Président clôt la séance à 19h50 en remerciant les participants de leur présence et en les invitant à participer à l'Assemblée primaire qui débutera à 20h00.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone